

De : [Bernard CATTEAU](#)
A : [Enquête publique PLUi](#)
Objet : Enquête publique, zonage Pont-Audemer, parcelle AV 116
Date : mercredi 16 octobre 2019 11:56:07

Pont-Audemer le 15 octobre 2019

Ref : Pont-Audemer Val de Risle - Enquête Publique 12/08/2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver, ci-après, mes commentaires concernant le projet de modifications du plan local d'urbanisme intercommunal et plus particulièrement la ville de Pont-Audemer.

Cette modification envisagée de classement de la **parcelle AV 116**, située le long du chemin du Milieu, actuellement classée en **zone N** serait requalifiée en **zone Uz** ; c'est à-dire en « **zone urbaine à dominante d'activité économique – industrie autorisée** » .

Je fréquente très régulièrement le Chemin du Milieu ayant des amis qui y résident et je considère que ce changement de classement est très préjudiciable pour les raisons suivantes :

1° du point de vue environnemental

- Disparition d'une prairie qui maintient une respiration pour un bon fonctionnement écologique et **reçoit le trop-plein des eaux de pluie**.
- Disparition d'une qualité paysagère reconnue, le **Chemin du Milieu (classé GR)** étant largement utilisé par les promeneurs,
-

2° du point de vue des riverains

- Qui dit zone industrielle dit augmentation des seuils réglementaires de **nuisances** de bruit, d'odeur, de trafic routier
- Baisse conséquente de la qualité de vie des habitants de ce quartier et enlaidissement,

En conséquence je demande à la commune de **maintenir cette parcelle en zone N** afin de la protéger définitivement

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Catteau Bernard
16 rue Sadi Carnot, 27500 MPont-Audemer
bcatteau27@gmail.com

